

CONVOCAATION AUX EXAMENS

SESSION 1

Du 15 eu 19 décembre 2025 et du 5 au 09 janvier 2026

La première session des examens des semestres impairs de l'année universitaire 2025/2026 se déroulera du lundi 15 décembre 2025 au vendredi 09 janvier 2026.

L'appel aura lieu une demi-heure avant le début des épreuves dans les salles.

Les candidats ne seront admis que sur présentation de leur carte d'étudiant.

L'accès aux salles d'examen sera interdit à tout candidat qui se présentera après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, quel que soit le motif du retard (note ministérielle n° 85-065 du 18/02/85).

Toute fraude ou tentative de fraude est passible du conseil de discipline.

En cas de chevauchement,

- Prévenir obligatoirement la scolarité, par mail : apogee.llsh@univ-orleans.fr
AU PLUS TARD LE MERCREDI 3 DECEMBRE 2025 - 17h00
- **AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE AU-DELA DE CETTE DATE.**
- **Attention** : conformément à la note relative à la modification de la réglementation du statut AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer), la compatibilité des calendriers d'examen de l'année en dette et de l'année supérieure ne sera plus garantie. Les chevauchements dus au statut AJAC ne seront donc pas traités. Vous devez privilégier l'année en dette.

RNE = Régime normal d'études

RSE = Régime spécial d'études